

Compte rendu de séance

Séance du 10 Mai 2021

L' an 2021 et le 10 Mai à 20 heures 30 minutes , le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué , s' est réuni au nombre prescrit par la loi , Salle polyvalente sous la présidence de d'AMÉCOURT Antoine, Maire

Présents : M. d'AMÉCOURT Antoine, Maire, Mmes : BORDIN Ingrid, CHEDET Laurence, DROUIN Valérie, GIGOMAS Jeanine, HEURTEBISE Sandrine, LETESSIER Céline, MAUBOUSSIN Odile, MM : BASNIER Serge, COPHIGNON Alain, DUCLOS Dominique, MORIN Jean-Louis, ROBIN Thierry

MM : BESNIER Claude (procuration à MORIN Jean-Louis), GOIBEAU Ludovic (procuration à MAUBOUSSIN Odile)

Nombre de membres

- Afférents au Conseil municipal : 15
- Présents : 13

Date de la convocation : 03/05/2021

Date d'affichage : 03/05/2021

Acte rendu exécutoire

après dépôt en Préfecture du Mans
le : 11/05/2021

A été nommé(e) secrétaire : Mme BORDIN Ingrid

Objet(s) des délibérations

SOMMAIRE

Approbation du Procès-Verbal de la séance du 8 mars 2021 - 2021-05-10-01
Changement de nom par la communauté de communes - Modification de l'article 1er des statuts pour l'arrêté interpréfectoral : Avis de la commune - 2021-05-10-02
Relance de l'investissement communal, demande de subvention - 2021-05-10-03
Rénovation de la salle polyvalente : Choix des entreprises - 2021-05-10-04
Rue de Champgaillard - Réduction de la vitesse - 2021-05-10-05
Conseil Consultatif Citoyen - 2021-05-10-06

Approbation du Procès-Verbal de la séance du 12 avril 2021

réf : 2021-05-10-01

Le Procès-Verbal de la séance du 12 avril 2021 est approuvé à l'unanimité.

A l'unanimité (pour : 15 contre : 0 abstentions : 0)

Changement de nom par la communauté de communes - Modification de l'article 1er des statuts pour l'arrêté interpréfectoral : Avis de la commune

réf : 2021-05-10-02

Monsieur le Maire rappelle que la Communauté de communes a re-délibéré le 15 avril 2021 pour statuer sur le changement de nom de l'Etablissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) en retenant la dénomination suivante : "Communauté de communes du Pays Sabolien".

Il rappelle que la modification des statuts de la Communauté de communes doit être présentée devant chaque conseil municipal qui a trois mois pour délibérer sur cette modification.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal d'approuver la nouvelle dénomination "Communauté de communes du Pays sabolien" et la modification des statuts inhérente.

A l'unanimité (pour : 15 contre : 0 abstentions : 0)

Relance de l'investissement communal, demande de subvention

réf : 2021-05-10-03

M. le Maire indique que la commune d'Avoise peut bénéficier pour les travaux de l'éclairage public, des panneaux photovoltaïques et du terrain de jeux, d'une subvention de la région pour la relance de l'investissement communal.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,
- adopte le projet rayonnement, économies d'énergie, environnement et attractivité de la commune,
- autorise le Maire à déposer une demande au titre de la relance investissement communal auprès de la région Pays de la Loire.

A l'unanimité (pour : 15 contre : 0 abstentions : 0)

Rénovation de la salle polyvalente : Choix des entreprises

réf : 2021-05-10-04

Monsieur BASNIER Serge, adjoint au maire en charge des travaux, rappelle que les travaux destinés à réhabiliter la salle polyvalente ont fait l'objet d'une publication dans le cadre d'un appel public à la concurrence, l'annonce a été publiée le 22 mars 2021, les entreprises candidates devant rendre leur offre avant le 06 avril 12 heures. Au terme échu 17 entreprises avaient répondu à l'annonce, la commission d'appel d'offre s'est réunie le lundi 3 mai à 18 heures dans la salle de la mairie. L'ensemble des lots comportait au moins une offre sauf le lot n°2 où un nouvel appel d'offre a été effectué, les critères d'analyse étant les suivants :

- 1 Prix des prestations 50%
- 2 Mode opératoire et planning 15%
- 3 Fiche technique matériaux et matériels 15%
- 3 Moyens humains et matériels affectés au chantier 10%
- 4 Gestion environnementale du chantier 10%

Après analyse des offres d'après les critères établis, les entreprises les mieux classées sont les suivantes.

Lot n°1 : Démolition - Gros oeuvre - désamiantage

TAVANO - La Flèche : 36 370,65 € HT / 43 644,78 € TTC

Lot n°2 : Charpente ossature

SARL BIZIERE - La Flèche : 14 401,21 € HT / 17 281,45 € TTC

Lot n°3 : Menuiseries extérieures aluminium

SARL MDH - Chantenay-Villedieu : 25 734,72 € HT / 30 881,66 € TTC

Lot n°4 : Menuiseries intérieures bois

LEROI - Sablé sur Sarthe : 41 310,31 € HT / 49 572,37 € TTC

Lot n°5 : Electricité - VMC - Chauffage - PAC

ELEC EAU - Sablé sur Sarthe: 58 678,20 € HT / 70 413,84 € TTC

Lot n°6 : Cloisons sèches

QUALIPLAQUE - Sablé sur Sarthe : 30 500 € HT / 36 600 € TTC

Lot n°7 : Plomberie Sanitaires

SARL MOURIN - Sablé sur sarthe: 13 192,71 € HT / 15 831,25 € TTC

Lot n°8 : Sols scellés - Faïences

BLONDEAU - Montfort le Gesnois: 8 383,90 € HT / 10 060,68 € TTC

Lot n°9 : Peinture - Revêtements muraux - Sols souples

BOULFRAY - La Flèche: 19 000 € HT / 22 800 € TTC

Le Conseil municipal, à l'exposé de Monsieur Basnier Serge, Adjoint au maire en charge des travaux, décide à l'unanimité de retenir l'ensemble des entreprises choisies par la commission d'appel d'offre après analyse, pour la réalisation des travaux de la salle polyvalente et autorise Monsieur le Maire ou son adjoint à signer l'ensemble des actes d'engagement avec ces dernières.

A l'unanimité (pour : 15 contre : 0 abstentions : 0)

Rue de Champgaillard - Réduction de la vitesse

réf : 2021-05-10-05

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le dossier de subvention pour les travaux rue Champgaillard n'a pas pu être déposé, les services de la communauté de communes étant débordés, les plans nécessaires n'ont pas pu être fournis.

Afin de faire ralentir les véhicules arrivant dans le village, il est proposé de mettre un stop en entrant dans le village, route de Parcé au niveau de la route de Beaucé.

Après délibérations, le Conseil Municipal décide :

- D'installer un stop route de Parcé au croisement de la route de Beaucé.
- De changer le "cédez-le-passage" route de Beaucé en un stop
- De réaménager le ralentisseur devant la mairie

A la majorité (pour : 14 contre : 0 abstentions : 1)

Conseil Consultatif Citoyen

réf : 2021-05-10-06

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal la proposition de Conseil consultatif citoyen proposée par M. Michaud.

Après avoir entendu l'avis des conseillers et celui de M. Michaud, le Conseil Municipal décide de ne pas instaurer ce Conseil Consultatif Citoyen.

A la majorité (pour : 1 contre : 14 abstentions : 0)

Questions diverses :

- Élections du 20 et 27 juin pour les régionales et départementales
 - Un tableau avec les tours de garde du bureau est établi, il reste des créneaux libres, une demande sera faite auprès des anciens conseillers municipaux. Les volontaires sont bienvenus.
 - Tous les membres du bureau de vote auront une priorité d'accès à la vaccination via une attestation délivrée par la mairie.
- Un courrier sera prochainement envoyé à un agriculteur suite à plusieurs plaintes de haies arrachées.
- Mme Drouin Valérie présente le concours départemental des villages fleuris, le Conseil Municipal approuve l'idée et l'inscription de la commune.
- Le commerce ouvrira le 15 mai et une inauguration est prévue le 21 juin 2021. Une terrasse sera installée sur le parking devant le canal.
- Le bulletin municipal comporte des erreurs, il s'agit d'un problème d'impression. Un avoir a été proposé par l'imprimeur.
- Prochaine réunion le 28 juin à 20h30

Séance levée à: 23h30

En mairie, le 11/05/2021
Le Maire
Antoine d'AMÉCOURT

